opusdei.org

Lettre du Prélat (6 octobre 2022)

Le prélat de l'Opus Dei annonce qu'il convoquera un Congrès général extraordinaire, au premier semestre 2023, pour mettre les statuts de l'Œuvre en adéquation avec les indications du motu proprio " Ad charisma tuendum ".

06/10/2022

Mes très chers enfants, que Jésus vous garde !

Comme je vous en ai déjà informé, le Conseil général et le Conseil central sont en train d'étudier comment procéder pour réaliser ce que le pape nous a demandé concernant l'adaptation des statuts de l'Œuvre aux indications du Motu proprio *Ad charisma tuendum*.

Le dicastère pour le clergé nous a conseillé de ne pas nous limiter à la dépendance de la prélature à son égard ni à la fréquence annuelle, au lieu de quinquennale, de l'information au Saint-Siège sur l'activité de la prélature ; à la lumière du Motu proprio, il nous revient de proposer les éventuels ajustements des Statuts qui nous paraîtraient opportuns. Le dicastère nous a également suggéré d'y consacrer le temps qu'il faut, sans nous hâter.

Comme l'initiative vient du Saint-Siège, il n'y a pas lieu que se tiennent les congrès généraux qui sont prévus

pour modifier les statuts (cf. n° 181, § 3). Toutefois, avec l’avis favorable du conseil central et du conseil général, je convoquerai pour le premier semestre 2023 un congrès général extraordinaire dans le but précis et limité que j’ai mentionné.

Celles et ceux d’entre vous qui souhaitent réaliser des suggestions concrètes pourront le faire suffisamment à l’avance afin de préparer le travail des congressistes. Vous recevrez bientôt des précisions sur la manière et le moment de me les faire parvenir pour en faciliter l’étude.

Gardez à l'esprit qu'il s'agit de se conformer à ce que le Saint-Siège a indiqué, et non de proposer un quelconque changement qui pourrait nous sembler intéressant. Outre le désir d'être fidèle à l'héritage de notre fondateur, il est important de

considérer le bien général de la stabilité juridique des institutions.

Naturellement, le texte du Motu proprio peut permettre d'autres suggestions, en dehors de celles concernant les statuts, pour donner un nouvel élan aux apostolats. Elles vous seront demandées ultérieurement, lors de la convocation des Semaines de travail.

Nous confions tout cela à l'intercession de saint Josémaria, en ce jour où nous célébrons le vingtième anniversaire de sa canonisation. Demandons à notre Seigneur que le charisme que Dieu a confié à notre Père au service de l'Église porte du fruit avec une force renouvelée dans la vie de chacun d'entre nous, comme le pape François nous y a incités.

Je vous adresse ma plus affectueuse bénédiction.

Votre Père

Rome, le 6 octobre 2022

pdf | document généré automatiquement depuis https://opusdei.org/fr-cd/article/lettre-du-prelat-6-octobre-2022/ (09/12/2025)